

# Décision 04-D-15 du 28 avril 2004

relative à des pratiques relevées dans le secteur des revêtements synthétiques pour sols sportifs

Posted on: 07 mai 2004 | Secteur(s) :

BTP

## Présentation de la décision

### Informations sur la décision

**Origine de la saisine**

Ministre délégué aux finances et au commerce extérieur

**Entreprise(s) concernée(s)**

SAEE (Société d'Aménagement d'Espace et d'Environnement), En Tout Cas France, SCORES, En Tout Cas Mediasport, Balsam France Mediasport, Eurosystec, SETARS, Eurovia, Bauters, Tarkett Sommer, Tarket SAS, Colas Ile-de-France Normandie, SLE (Sports Loisirs Eq

## Lire

le texte intégral de la décision

122.56 Ko